

GDPR : Certified Data Protection Officer (CDPO)

Date et durée
Code formation : GDPR05FR Durée : 4,5 jours Nombre d'heures : 31 heures
Description
Formation avec certification des compétences du DPO (CNIL) et PECB Certified Data Protection Officer (CDPO) Le Data Protection Officer (DPO) est chargé de veiller à la protection des données personnelles dans son entreprise. Sa mission principale consiste à conseiller, à gérer les différentes données et à tenir un registre de traitement des données conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD). Ses missions secondaires sont également de sensibiliser et de former les collaborateurs de son organisation sur les obligations et les bonnes pratiques à suivre en matière de protection et de sécurité des données. La formation GDPR a pour objectif de vous apporter les connaissances et les compétences nécessaires pour occuper le poste de délégué à la protection des données. Elle vous permettra d'accompagner les entreprises dans leur mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données. Grâce à des travaux pratiques, vous serez en mesure de bien appréhender l'ensemble des missions du DPO. Vous serez également apte à informer, à conseiller et contrôler la bonne application du RGPD afin de tenir un registre des données qui sera transmis à la CNIL. À l'issue de ce programme de 5 jours, vous pourrez passer l'examen PECB Certified Data Protection Officer ou l'examen de certification des compétences de DPO (CNIL) pour obtenir un titre professionnel de délégué à la protection des données (plus d'infos dans l'onglet certification). Important : afin de s'assurer que vous disposez des connaissances de base et de l'expérience requises, un questionnaire d'évaluation vous sera envoyé en amont de la formation uniquement pour le passage de l'examen DPO de la CNIL. <u>Télécharger le programme de formation GDPR</u>
Objectifs
À l'issue de cette formation de DPO, vous atteindrez les objectifs suivants : • maîtriser les principes du règlement général sur la protection des données et en comprendre ses lignes directrices ; • saisir le contexte et la relation entre le RGPD et d'autres réglementations et référentiels, tels que les normes ISO 27701 et ISO 29134 ; • avoir les compétences requises pour accomplir le rôle et les missions courantes du délégué à la protection des données dans une entreprise ; • savoir informer, conseiller et contrôler le bon respect du RGPD ainsi que collaborer avec la CNIL ; • réussir l'un des 2 examens (PECB OU CNIL) et obtenir une certification de DPO.
Points forts
Travaux pratiques basés sur des cas réels avec une documentation de 450 pages ; 31 crédits FPC ; Examen de certification compris dans le prix de la formation ; En cas d'échec, repassez-le sans frais dans les 12 mois.

Cette formation vous permet de passer aux choix la certification des compétences du DPO (CNIL) ou la certification Data Protection Officer (CDPO) du PECB . Un code coupon vous sera fourni à la fin du cours afin que vous puissiez programmer votre examen à la date et à l'heure de votre choix.

Modalité de l'examen DPO du PECB :

L'examen PECB Certified Data Protection Officer est un **QCM disponible dans plusieurs langues et à compléter en 3 heures**. Il couvre l'ensemble des exigences relatives au programme d'examen et de certification du PECB et les domaines de compétences suivants :

- les concepts de protection des données et droits de la personne concernée;
- la responsabilité du traitement, la sous-traitance et la délégation à la protection des données ;
- la planification d'un projet de mise en conformité au RGPD ;
- l'analyse de l'impact relatif à la protection des données ;
- les mesures et les approches de la protection des données ;
- l'évaluation de la performance, la surveillance et la mesure d'un projet de conformité au RGPD.

Suite au succès de l'examen et à condition de remplir les exigences, vous pourrez demander l'une des certifications suivantes :

Qualifications	Examens	Expérience professionnelle	Expérience en projet SM	Autres exigences
PECB Certified Provisional Data Protection Officer	Examen PECB Certified Data Protection Officer	aucune	aucune	Signer le Code de déontologie de PECB
PECB Certified Data Protection Officer	Examen PECB Certified 5 années dont 2 en Data Protection Officer protection des données ou équivalent	300 heures d'activités en protection des données		Signer le Code de déontologie de PECB

Pour en savoir plus sur les modalités, consulter le [règlement d'examen PECB](#) ainsi que le [règlement de certification PECB](#).

Modalité de l'examen DPO du CNIL :

L'examen de certification des compétences du Délégué à la Protection des Données (DPO) est un QCM de 120 questions environ, disponible dans plusieurs langues et à compléter en 3 heures. Il couvre généralement les 3 domaines suivants :

- le cadre juridique applicable à la protection des données personnelles ;
- la compréhension des rôles et responsabilités du DPO au sein de l'organisation ;
- les mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité des données.

Modalités d'évaluation

Travaux Pratiques
Etude de cas

Pré-requis

Suivre cette formation nécessite les prérequis suivants :

- maîtriser les fondamentaux du RGPD et les règles de protection des données ;
- ¹ avoir travaillé au moins 2 ans dans un poste en lien avec la protection des données personnelles, par exemple en tant que DPO ou sur des projets similaires. Si ce n'est pas le cas, vous devez justifier d'une

expérience professionnelle de 2 ans et d'une formation spécifique de 35 heures minimum sur la protection des données.

1 Obligatoire uniquement pour le passage de la certification des compétences du DPO (CNIL)

Public

Cette formation s'adresse aux publics suivants :

- les professionnels impliqués dans l'accompagnement et la mise en place des exigences et des procédures du RGPD au sein d'un organisme comme les DPO ;
- les professionnels et responsables impliqués dans la gestion des risques et la protection des données à caractère personnel ;
- les professionnels et conseillers en sécurité de l'information, de la gestion des incidents et de la continuité des activités.

Cette formation s'adresse aux profils suivants

Chef de projet / Responsable de projet
Directeur des Systèmes d'Information (DSI)
Administrateur système

Programme

À savoir : *le support officiel du cours GDPR Certified Data Protection Officer est disponible en français et en anglais.*

Jour 1 : introduction au RGPD

- Présentation de la formation.
- Les principes et les lignes directrices du RGPD.
- La mise en application du RGPD.
- Les objectifs de protection des données au sein d'un organisme.
- La clarification des objectifs d'une entreprise pour la mise en conformité.
- L'analyse du système de protection des données déjà mis en place.

Jour 2 : planification de la mise en œuvre du RGPD

- La gouvernance et l'approbation d'un projet de conformité.
- La mise en place d'une politique de protection des données.
- La conception d'une structure organisationnelle de protection des données.
- La classification des données.
- L'évaluation des risques selon le RGPD.

Jour 3 : déploiement du RGPD

- L'analyse de l'impact sur la protection des données.
- La définition des mesures de sécurité et la rédaction des procédures spécifiques.
- La mise en place des mesures de sécurité.
- La gestion des documents.
- La mise en place d'un plan de communication.

Jour 4 : surveillance et amélioration continue

- La sensibilisation et la formation des collaborateurs au RGPD.
- La gestion des opérations et des incidents.
- La surveillance, les mesures, l'analyse et l'évaluation.
- La réalisation d'un audit interne.
- Les actions correctives face aux violations de données.
- L'amélioration continue.

Jour 5 : préparation aux examens DPO

- Révision des points clés abordés tout au long de la formation.
- Présentation détaillée de l'examen (structure, format et thématiques abordées).
- Conseils et astuces pour réussir l'examen (méthodologie, gestion du temps, etc.).

PECB

Contenu de formation proposé en partenariat avec PECB